



Syndicat CGT à Centrale Nantes Lettre d'information n°9

FercSup de Nantes – Novembre 2021



Édito

Il y a 80 ans, 27 otages furent tués par les nazis, à Châteaubriant. Le choix des otages fusillés à Châteaubriant ne relève pas du hasard. Tous ont été arrêtés entre 1940 et début 1941. Ces hommes ont été internés en tant que communistes, mais ils étaient souvent des militants CGT. Honorer leur mémoire, c'est permettre à tous et à toutes de réfléchir et de tirer des enseignements de leur engagement et des valeurs qu'ils défendirent.

La crise que nous traversons aujourd'hui vient à nouveau nourrir la peur, la xénophobie, le racisme, dont certains et certaines nourrissent leur fonds de commerce électoral. Des idéologies de haine et de rejet de l'autre que les sacrifices d'il y a 80 ans auraient dû à jamais terrasser. [Voir l'hommage de la CGT.](#)

Ce 9 octobre, en Italie, les membres du groupe fasciste **Forza Nuova** ont attaqué violemment le siège de la **CGIL**, le principal syndicat ouvrier italien, à Rome, reprenant les traditions squadristes, d'assaut, d'occupation et de saccage des locaux du mouvement ouvrier et démocratique (voir [le communiqué de la Libre Pensée](#)).

Haine et violence : voilà où mène les idées d'extrême-droite. Aujourd'hui, comme hier, la CGT les combattra.

Catégorie C : Erreur de la DGFIP en votre défaveur...

Nous avons été informés par la DGFIP que son module qui calcule l'indemnité différentielle SMIC pour les indices inférieurs à 332 et l'indice 339, n'a pas fonctionné pour la paye d'octobre. 30 000 agents publics dans tous les ministères ne vont pas percevoir cette indemnité en octobre et leur fiche de paye va baisser par rapport à septembre, avec des baisses parfois significatives. La défaillance a été corrigée pour la paye de novembre, mais il est trop tard pour la paye d'octobre. Au MENJS et MESRI (hors Paye à façon), cela impacte 7200 agents.

Voici une erreur qui ne serait pas arrivée si les grilles ne commençaient pas en-dessous du SMIC, comme le demande la CGT depuis belle lurette...

La CGT Fonction Publique revendique toujours :

- 10 % de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire.



Pour plus d'info : <https://10pour100.cgtfonctionpublique.fr/>

Baromètre des villes cyclables : à vos claviers !

La Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) organise jusqu'à fin novembre [son baromètre des villes cyclables](#). Cette enquête permet d'avoir un indice de satisfaction des usagers du vélo en France.

La dernière édition en 2019 avait permis de récolter plus de 185 000 réponses dans plus de 5 400 communes partout en France, ce qui en fait l'une des plus grandes enquêtes vélo dans le monde.

Les résultats du Baromètre des villes cyclables fournissent aux services techniques des collectivités et aux responsables politiques un retour d'information concret sur l'accueil de leur politique vélo par les usagers, et des indications utiles pour les accompagner dans la prise de décision.

N'hésitez pas à y participer, notamment dans les petites villes, puisqu'il faut au minimum 50 réponses pour apparaître !

Forfait mobilité durable : pensez à la déclaration !

Tous les agents ou agentes Centrale Nantes ou CNRS qui viennent au travail en vélo (« Cycle ou cycle à pédalage assisté » précise le décret) ou en covoiturage plus de 100 jours/an, au prorata de la quotité de travail, peuvent bénéficier de ce forfait de 200€. Malheureusement, il n'est pas cumulable avec un abonnement de transport public, ou un service de location de vélo.

Pour bénéficier de cette indemnité en 2021, il est impératif de remplir la déclaration avant le 31 décembre auprès du service du personnel.

Retrouvez toutes les info dans [notre tract de l'année dernière](#).

Pour information, l'Université de Nantes refuse toujours de mettre en place cette indemnité, ce que nous déplorons fortement. Il est scandaleux qu'un établissement public refuse de se conformer à la loi.



L'actu de la NU

Le calendrier prévu :

- Élections professionnelles fin novembre pour Nantes Université
- Mise en place au 1^{er} janvier 2022

Les Rendez-vous des instances

• Prochains CA :

- 9 décembre 2021
- 14 mars 2022
- 30 juin 2022

Réduction du temps de travail, un processus historique en panne

Le pôle économique de la CGT a écrit un article très intéressant, un peu technique, sur la réduction du temps de travail, et son rôle dans la création d'emplois. Un bel article à lire, pour approfondir ces notions fondamentales :

<https://lacgt44.fr/spip.php?article3053>



Contact

Site web : [FercSup Nantes](#)

E-mail du bureau :

bureau-fercsup-nantes@sympa02.cgt.fr

Contact à l'ECN : [Adrien Grellier](#)

Envie de nous rejoindre ?

[Cliquez ici !](#)

Magret de Canard

« Heureusement, on peut toujours troquer sans fric. »